

MÉGOT

MÉGOT: Mouvement étudiant général opposé au tabagisme

Le Mouvement étudiant pour s'opposer au tabac (MÉGOT) est un projet-pilote de trois ans (2021-2024) apportant une démarche intégrée aux efforts de freiner la consommation de la nicotine, s'adressant directement à la population étudiante et adaptée aux caractéristiques, normes, et besoins qui lui sont propres. Les élèves de la 7^{ème} à la 12^{ème} année dans les écoles pilotant le programme collaboreront avec le personnel scolaire et les leaders communautaires en vue d'instaurer une approche ciblée de réduction de l'usage commercial du tabac dans la communauté scolaire.

MÉGOT se donne pour mission de faciliter des programmes, chapeautés par les jeunes, qui sont



Raisonnement

En tant que programme visant la réduction et encore plus, la prévention, MÉGOT active les jeunes au moment précis de leur vie où ils acquièrent les saines habitudes et définissent pour eux-mêmes les comportements sains. Mettant l'équité au premier plan, le programme tient compte des réalités culturelles, non seulement en concevant des interventions à l'intention des groupes diversifiés de jeunes – incluant ceux et celles appartenant aux communautés marginalisées sur le plan social ou économique – mais également en conférant à ces mêmes jeunes un rôle de premier plan dans la conception et la mise en œuvre des interventions. En plus, le programme reconnaît l'importance de faciliter l'accès aux programmes et services en éliminant les pratiques de stigmatisation et les obstacles institutionnels, notamment le racisme et la discrimination, qui empêchent les jeunes de rechercher ou de trouver le soutien dont ils ont besoin.

Répercussions attendues

- Mieux comprendre les nombreux facteurs liés qui contribuent au tabagisme et au vapotage chez les jeunes, ainsi que les connotations que les jeunes associent à l'usage du tabac
- Amener les jeunes à mieux comprendre les enjeux et développer en même temps leurs aptitudes de réflexion critique, en les habilitant à prendre des décisions éclairées sur l'usage du tabac
- Habilitier les élèves à encourager des comportements prévoyants au sujet du tabac
- Faire développer des aptitudes à la vie quotidienne en préparant les jeunes à mettre en œuvre les décisions et à appliquer les stratégies d'apprentissage pour gérer les situations à risque

MÉGOT

Responsables régionaux

Chaque emplacement MÉGOT bénéficiera d'un encadrement par un responsable régional dans la province/le territoire applicable, et d'un groupe de champions désignés parmi le personnel scolaire. Les responsables régionaux sont des représentants des différentes organisations provinciales/territoriales d'éducation physique à la santé qui iront sur le terrain pour soutenir les membres désignés du personnel scolaire. Au total, il y aura 12 sites d'écoles-pilotes du projet MÉGOT, repartis dans les provinces et territoires suivants :

Terre-Neuve & Labrador Île-du-Prince-Edouard Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick Québec
Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique Yukon

Chaque école-pilote bénéficiera de 1 500\$ par année scolaire pour financer les démarches suivantes

1. Sondage/groupes de réflexion précédant l'intervention

Distribuer des formulaires de consentement aux élèves intéressés pour obtenir l'autorisation parentale. Les écoles COMPASS bénéficieront de 250\$ de plus.

6. Phase de planification

Les équipes d'action étudiante dressent le plan des équipements, du matériel, et du soutien requis pour la mise en œuvre leur plan d'action, et on leur octroie 1 000\$ plus 300\$ pour la nourriture et le matériel en lien avec les réunions et les événements.

2. Session de perfectionnement professionnel

Inviter un groupe diversifié de membres de la communauté à participer à la session, pour se renseigner sur le projet et faire le bilan des ressources et soutiens disponibles.

7. Mise en œuvre du plan d'action

Les équipes d'action étudiante mettent en œuvre leur plan d'action, recueillent des données à propos des effets de l'intervention, et apportent les modifications qui s'imposent pour la prochaine année scolaire.

3. Recrutement des membres de l'équipe d'action étudiante

La constitution de l'équipe d'action étudiante devrait représenter la totalité de la population étudiante de votre école, en donnant une voix aux divers niveaux scolaires et aux populations prioritaires.

8. Élaboration d'outils de connaissance

Les équipes d'action étudiante élaborent les outils de connaissance et les supports promotionnels à utiliser en complément du plan d'action, et pour faire le bilan des réalisations et des défis affrontés.

4. Laboratoire de conception

Les élèves prennent part à un atelier de 3 heures visant à élaborer un plan d'action (intervention) pour réduire et prévenir l'usage du tabac au sein de la communauté scolaire.

9. Instruction en éducation à la santé

S'appuyant sur les acquis de la session de PP (#2), les enseignants sont encouragés à continuer d'incorporer dans leur enseignement des approfondissements sur l'usage du tabac, notamment les effets sur la santé.

5. Certification d'école en santé

L'équipe d'action étudiante dresse le profil de certification à titre d'école en santé, ceci aux fins de fixer l'orientation du plan d'action et de recueillir des données à propos de l'intervention.

10. Sondage/groupes de réflexion suivant l'intervention

Soutenir la personne chargée d'évaluer le projet, notamment les aspects logistiques des analyses et sondages réalisés durant et après l'intervention.